

## DOSSIER DE PRESSE

Avril 2016

# MÉMORIAL DE DUN-LES-PLACES, 26, 27, 28 juin 1944 Se souvenir et comprendre



**Contact presse :** Aurore CALLEWAERT – 03 86 78 72 99 –  
[museeresistance.morvan@orange.fr](mailto:museeresistance.morvan@orange.fr)  
Morvan terre de Résistances - ARORM

**Plus de soixante-dix ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, un centre d'interprétation consacré à la mémoire de Dun-les-Places, village-martyr le plus touché de Bourgogne, ouvre ses portes le 7 mai 2016, en plein cœur du Morvan dans la Nièvre.**

Du 26 au 28 juin 1944, ce village connaît trois jours d'horreur au cours desquels 27 personnes sont fusillées et massacrées.

Le Mémorial est un centre d'interprétation dédié à la mémoire de ces événements. Il donne à entendre la parole des survivants, interroge les conditions de la reconstruction physique et morale et apporte une réflexion sur la justice et la barbarie. La médiation, sensible, s'appuie sur des créations audiovisuelles.

Situé à proximité du musée de la Résistance en Morvan et des aménagements « Résistances en Morvan-Chemins de mémoire », le Mémorial de Dun-les-Places est un nouveau volet de l'offre culturelle et touristique de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale en Morvan.

Il sera inauguré le 26 juin prochain sous le parrainage de Robert Badinter, ancien ministre et Anne Emery-Dumas, sénatrice de la Nièvre, petite-fille de fusillé de Dun.

*En 2016, deux étudiants de Sciences-Po Paris ont réalisé un documentaire de 10 minutes sur l'histoire et la mémoire de Dun-les-Places. Il est à découvrir sur :*

<https://www.youtube.com/watch?v=1YEL88kffPw>

# SOMMAIRE

## **L'histoire d'un massacre en juin 1944** p. 4

*Au cœur d'une longue série d'attaques contre le Morvan*  
*Une opération préparée*  
*Les faits*

## **Un travail de mémoire et d'histoire : genèse du projet** p. 6

*La fidélité de François Mitterrand*  
*Transmettre cette mémoire*  
*Un travail historique*

## **Le Mémorial de Dun-les-Places** p. 8

*Le parcours intérieur*  
*Le parcours extérieur*  
*Les enjeux du Mémorial*

## **Budget et partenaires** p. 13

## **Inauguration le 26 juin 2016** p. 14

## **Le tourisme de mémoire en Morvan** p. 15

## **Renseignements pratiques** p. 18

# L'histoire d'un massacre en juin 1944

## *Au cœur d'une longue série d'attaques contre le Morvan*

La tragédie de Dun-les-Places fait partie d'une longue série d'attaques allemandes contre le Morvan et ses maquis. Après le débarquement des Alliés en Normandie, le 6 juin 1944, la rage de l'occupant s'est manifestée partout, et notamment sur la région du Massif Central, passage obligé des troupes allemandes en débâcle.

## *Une opération préparée*

Dun-les-Places se trouve dans une zone importante de maquis épaulés par des parachutistes anglais, des SAS. Le village a fait l'objet de dénonciations et d'espionnages. Cette répression est une opération violente contre une population patriote surveillée. Deux conférences, organisées à Dijon, ont préparé cette attaque. De nombreuses troupes allemandes de la Wehrmacht, ainsi que des Russes (Armée de Vlassov) et des miliciens participent à cette opération. La coordination régionale et la venue de troupes de plusieurs départements soulignent la préparation méticuleuse et «soignée».



Cimetière de Dun-les-Places (© V. Arbelet, PNRM)

## *Les faits*

Ainsi, au cours de la journée du 26 juin 1944, environ 3 000 soldats allemands, arrivés par plusieurs vagues successives assiègent le village, après avoir combattu contre le maquis Camille, à proximité. En fin de journée, les hommes du village arrêtés pour un soi-disant contrôle d'identité, subissent un brutal interrogatoire. Aucun Dunois ne parle. Dans la soirée, ces hommes sont massacrés à la mitrailleuse et à la grenade devant l'église et sous le porche.

Le lendemain, a lieu un pillage systématique du bourg, tandis que les femmes et les enfants sont enfermés dans leurs maisons.

Au matin du 28 juin, certaines maisons choisies sont incendiées. Vers 12h30, les soldats quittent le village au son de l'accordéon, laissant derrière eux un village complètement pillé, en partie brûlé et surtout 27 fusillés.



Incendie de maisons à Dun-les-Places  
(© MTR-ARORM)

**Cette opération avait pour objectif d'anéantir la Résistance. Le massacre de Dun n'a rien à voir avec un accrochage entre troupes allemandes et maquisards. Il fallait au cours de ce mois de juin, après le débarquement, «terroriser» la région et couper les populations locales des maquis environnants, reprenant les méthodes utilisées sur le front de l'Est.**

**Dun-les-Places est le village le plus touché de Bourgogne durant la Seconde Guerre mondiale.**



# Un travail de mémoire et d'histoire : genèse du projet

La mémoire des victimes et des lieux du massacre a été très vite une préoccupation importante de la part des survivants et des élus. Elle s'est organisée par une commémoration des événements autour de cérémonies et de l'édification de monuments.

## *La fidélité de François Mitterrand*

Les célébrations du 26 juin ont toujours été des moments importants du souvenir. Très tôt, François Mitterrand, député de la Nièvre participe à cette cérémonie (dès 1948). **Le 26 juin 1981, récemment élu président de la République, il se rend à Dun-les-Places pour sa première sortie officielle en province. L'histoire de Dun-les-Places entre dans la mémoire nationale.**



Cérémonie à Dun-les-Places en présence de F. Mitterrand  
(© MTR-ARORM)

## *Un travail historique*

En 1989, Marcel Vigreux, historien de l'Université de Bourgogne, spécialiste du Morvan et fondateur du Musée de la Résistance en Morvan, publie *La mémoire de Dun-les-Places*. Son étude est un ouvrage de référence sur la question, qui a permis de recueillir le témoignage des survivants et de mettre en lumière les logiques de répression qui ont conduit à ce massacre.

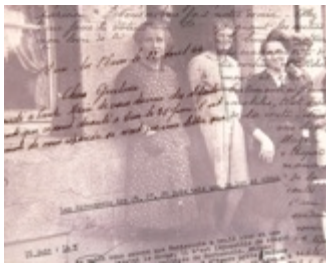
## *Transmettre cette mémoire*

En 2001, des familles de victimes créent l'association « La mémoire de Dun-les-Places » afin de sauvegarder la parole des témoins du massacre. Elle produit un film de témoignages, *Dun-les-Places, mémoire d'un village blessé*, qui sert de support à la connaissance de ces faits et de discussion sur la barbarie humaine. Ce film est projeté à plus de 8 000 visiteurs, à la mairie de Dun-les-Places, dont au moins 4 000 jeunes lycéens et collégiens en partenariat avec le service éducatif du musée de la Résistance en Morvan.

**Au cours des années 2000, plusieurs études sont engagées par la Communauté de communes des Portes du Morvan afin de réaliser un lieu dédié à la mémoire de ces événements. L'association « La mémoire de Dun-les-Places », présidée par Claude Pichot, fils de fusillé et l'association Morvan terre de Résistances-ARORM qui gère le musée de la Résistance, accompagnent ce projet. Plusieurs scénarii sont conduits. En 2008, le cabinet d'architectes Correia et associés et la société on-Situ sont recrutés pour réaliser le Mémorial de Dun-les-Places.**

# Le Mémorial de Dun-les-Places

Le mémorial de Dun-les-Places porte le souvenir de ces 3 jours et de ces hommes. Il inscrit dans l'espace public la mémoire des faits, la mémoire de victimes de la barbarie nazie.



Pas de collections, pas d'objets. Nous ne sommes pas dans un musée mais dans un lieu dédié à la mémoire. Il interroge aussi sur la violence de nos sociétés actuelles

**Le mémorial s'articule autour de deux parcours, intérieur et extérieur.**

*Le parcours intérieur*

## **L'ESCALIER - Le village avant le drame**

Une longue bande iconographique accompagne le visiteur dès l'accueil. De nombreuses photographies illustrent la vie des habitants de Dun-les-Places, la vie d'un village rural, en mai 1944. Les habitants sont là, dès le début du parcours. Les vues sont anodines, légères.





Soudain, une rupture, comme une blessure profonde. Les images s'arrêtent. La vie paisible du village est stoppée net.

## L'ECLAIR- La mémoire des événements

Comme une fracture dans la vie des habitants du village, le visiteur entre ensuite dans une salle obscure, l'éclair.

Une longue frise noire parcourt les murs sur laquelle sont tracés des croquis qui illustrent les événements des 26, 27 et 28 juin 1944.

Des écrans donnent la parole aux **témoins directs du drame**. Les habitants du village racontent des dizaines d'années après. Ce sont les enfants qui ont grandi, les voisins, les amis.



Cette installation audiovisuelle repose sur le film documentaire *Dun-les-Places, mémoire d'un village blessé* réalisé par l'association « Mémoire de Dun-les-Places » en 2001. L'espace, réduit et peu lumineux, accentue cette sensation d'immersion et de présence aux personnes.

## La salle des témoins et du bilan

**Cette salle est au cœur de la visite du Mémorial.** Elle donne la parole aux femmes de Dun-les-Places qui racontent ces 3 jours. Un espace de projection « Galerie numérique » présente une création audiovisuelle à partir de ces témoignages. L'approche est contemporaine et rend compte d'une certaine tension, d'une

profonde émotion. Ce film de 13 minutes s'appuie sur les écrits réalisés par les femmes dès l'après-guerre, et surtout dans les années 1980 pour l'étude historique menée par Marcel Vigreux, professeur à l'Université de Bourgogne.



Autour de ce grand écran, se dressent les portraits des fusillés, le bilan humain, mais aussi matériel de cette répression.

## La salle de l'après

Dans une dernière salle, le mémorial montre **les étapes de la reconstruction morale et physique de ce village**. Après un événement d'une violence extrême, tout individu passe par différentes étapes de reconstruction. Une frise chronologie montre comment le village et ses habitants se sont reconstruits.



Des écrans tactiles permettent aux visiteurs d'accéder à de nombreux documents qui ont façonné la mémoire de ce village.

**Au fil de la visite, les événements concentrés sur le massacre de Dun-les-Places interrogent plus largement sur la violence des sociétés actuelles. 70 ans après ces événements tragiques, Dun-les-Places transmet son histoire pour interroger et comprendre la barbarie humaine.**

### *Le parcours extérieur*

Avant ou après la visite, la déambulation extérieure apporte des éléments factuels sur le massacre de Dun-les-Places, comme une introduction ou un résumé. Elle dirige également le visiteur vers des lieux chargés d'histoire : le porche de l'église,



un ancien préfabriqué utilisé lors de la reconstruction, le cimetière où sont enterrés les 27 fusillés. Autour de l'église, des



bancs sur lesquels des citations sont gravées invite à la réflexion.

### *Les enjeux du Mémorial*

**A travers l'histoire de ce massacre, le mémorial transmet une mémoire, au présent, pour ne pas oublier et sensibiliser les générations actuelles et futures. Il interroge sur les conditions et les mécanismes de la violence extrême, la barbarie. Il témoigne de la reconstruction physique et morale d'une population après un tel drame.**

Le Mémorial est donc un lieu culturel et pédagogique qui a pour vocation de :

- traduire l'histoire nationale à travers l'histoire locale : raconter l'histoire d'un événement local, le martyre d'un village qui illustre les logiques de répression des autorités allemandes durant la période 1939-45
- perpétuer la mémoire locale et rendre hommage aux victimes : offrir une lecture de la Résistance en Morvan et de sa répression permettant d'en mesurer le poids
- susciter une réflexion autour de la barbarie humaine
- faire vivre les valeurs républicaines et démocratiques : être un lieu culturel et sensible au respect des droits humains
- développer une programmation culturelle en lien avec les activités du musée de la Résistance et des Chemins de mémoire

-

Le mémorial est aussi un point d'information touristique et répond aux enjeux touristiques du territoire.

# Budget et partenaires

Le mémorial de Dun-les-Places est porté par la **Communauté de communes des Portes du Morvan**.

La Communauté de communes des Portes du Morvan est située au nord-est de la Nièvre, à la frontière des départements de la Côte d'Or et de l'Yonne au sein du Parc Naturel Régional du Morvan. 3 824 habitants au dernier recensement de 2006 (3813 habitants en 1999, source INSEE) résidaient sur ce territoire, composé des 10 communes du canton de Lormes : Bazoches, Brassy, Chalaux, Dun-les-Places, Empury, Lormes, Marigny-l'Église, Pouques-Lormes, Saint André en Morvan, Saint Martin du Puy.

Plusieurs partenaires sont associés à ce projet :

- **L'Association Morvan terre de Résistances-ARORM**, commissaire de l'exposition. Elle gère depuis sa création le musée de la Résistance en Morvan, à St-Brisson, les aménagements Chemins de mémoire et le mémorial de Dun.
- **La commune de Dun-les-Places** : La Commune est associée depuis le début de cette réflexion aux travaux menés par la Communauté de Communes. Plusieurs réunions publiques ont été organisées afin de présenter le projet aux habitants et de recueillir leur avis.
- **Le Parc naturel régional du Morvan**, porteur des aménagements « Résistances en Morvan-Chemins de mémoire ».
- **L'association pour la Mémoire de Dun les Places** est à l'origine du projet de mémorial. Elle a été créée en 2001 par les familles des victimes des événements survenus dans le village



Montant total de l'opération : 439 102 € TTC

Financements :

Autofinancement (Communauté de communes des Portes du Morvan) : 20%

Conseil régional : 34 %

Europe-FEDER Massif Central : 21%

DETR : 20%

Etat-Ministère de la Défense : 5 %

## **Inauguration le 26 juin 2016**

**Le Mémorial ouvrira ses portes à partir du 7 mai prochain au public mais sera inauguré ensuite le 26 juin 2016.**

L'inauguration aura lieu après la cérémonie commémorative :

- 10h30 : Début de la cérémonie commémorative
- 11h30 : Inauguration du mémorial

L'inauguration débutera par une visite officielle du Mémorial. **Elle se déroulera sous le parrainage d'Anne Emery-Dumas, sénatrice de la Nièvre, petite-fille de fusillée et de Robert Badinter, ancien ministre et en présence de :**

- Jean-Pierre Condemine, Préfet de la Nièvre ou un représentant de l'Etat
- Christian Paul, député de la Nièvre
- Patrice Joly, président du Conseil départemental
- Jean-Sébastien Halliez, président de la Communauté de communes
- Lucienne Biardoux, maire de Dun-les-Places

Des élèves du canton participeront à cette inauguration. Ils chanteront un chant composé pour l'occasion et liront quelques textes.

# Le tourisme de mémoire en Morvan

Le Morvan au cœur de la Bourgogne offre de nombreux dispositifs permettant de découvrir l'histoire de la Résistance et de la Seconde Guerre mondiale.

Le mémorial s'inscrit dans une dynamique de valorisation et de développement du tourisme de mémoire :

« **Résistances en Morvan-Chemins de mémoire** » : Dans le centre du Morvan, sur 11 communes, 21 sites mémoriels de la Seconde Guerre mondiale ont été aménagés et bénéficient de l'appellation « Résistances en Morvan-Chemins de mémoire ». Ils bénéficient d'un aménagement paysager et scénographique offrant une (re)découverte de ces lieux emblématiques de l'histoire de l'occupation et de la Résistance en Morvan. A Dun-les-Places, trois sites mémoriels ont été aménagés.



**Le Musée de la Résistance en Morvan** : Inauguré le 26 juin 1983 par François Mitterrand, le musée est l'œuvre d'historiens et d'anciens résistants.

Il appartient depuis 2015 à **l'association du musée de la Résistance nationale et fait partie du réseau des musées de la Résistance du Massif Central**. Situé au sein de la Maison du Parc naturel régional du Morvan le musée permet de comprendre le rôle et l'importance de la Résistance dans la région, durant la Seconde Guerre mondiale.

Grâce à sa collection importante, le musée offre une proximité avec l'histoire. De nombreux objets, documents d'archives, matériels, photographies, armes... sont présentés à

travers trois salles : Occupation, Résistance, Libération et mémoire. Un portrait de la « Galerie numérique » du Morvan, au cœur de la visite, plonge le visiteur dans l'univers de la vie dans les maquis.



**Une e-randonnée sur les Chemins de mémoire :** Forte d'une offre généreuse en tourisme de mémoire, l'Office du Tourisme de Lormes « Moran des Lacs », en partenariat avec l'association « Morvan, terre de Résistances » lance une nouvelle application mobile : « Résistances dans le canton de Lormes ». Le temps d'une ballade, le promeneur suivra les pas d'une jeune messagère du maquis Camille qui narrera, à travers 8 étapes des Chemins de mémoire, dont Dun-les-Places, ce qu'elle sait des maquis et des événements qu'elle a vécu ou entendu. Grâce à l'application gratuite « Iono », développée par la société « Expression nomade », les promeneurs équipés d'un appareil mobile ont accès à un guidage GPS qui délivre des informations multimédia tout le long du parcours.

## **La Résistance en Morvan**

Durant la Seconde Guerre mondiale, le Morvan est une zone refuge pour tous ceux qui cherchent à fuir la répression et continuer la lutte. Le territoire connaît une Résistance précoce en accueillant dès 1941 des hommes pourchassés pour leurs actes de Résistance.

Des meneurs locaux constituent des embryons de maquis mais l'approche de la Libération marque l'essor des groupes de partisans. Les maquis s'organisent, leur nombre augmente et les

maquisards affluent grâce aux parachutages d'armes (10 000 maquisards à l'été 1944).

Les maquis libèrent à eux seuls l'essentiel du territoire morvandiau. Mais la guerre laisse derrière elle un profond traumatisme lié à la barbarie nazie. L'Occupation a fortement marqué la région: arrestations, déportations, exécutions ou incendies de fermes et de villages. Ainsi, le Morvan compte de nombreux villages-martyrs (Dun-les-places, Montsauche, Planchez, Manlay...).

# Renseignements pratiques

Mémorial de Dun-les-Places

Rue du 11 novembre 1918

58 230 DUN-LES-PLACES

Tél : 03 86 78 72 99

[museeresistance.morvan@orange.fr](mailto:museeresistance.morvan@orange.fr)

[www.museeresistancemorvan.fr](http://www.museeresistancemorvan.fr)



**Ouverture à partir du 7 mai 2016,  
jour de la foire commerciale à Dun-les-Places. Pour  
l'occasion, l'entrée au mémorial sera gratuite toute la  
journée.**

Le mémorial est ouvert au public de mai à novembre et est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Ouverture toute l'année pour les groupes, sur réservation.

Mai à août : du mercredi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 18h

Mardi, samedi et dimanche de 15h à 18h

Septembre à novembre : du mercredi au vendredi de 10h à 13h et 14h à 17h

Samedi et le dimanche de 14h à 17h

## Tarifs

Entrée Adultes : 5 €

Entrée Groupes (+ 10 personnes) : 3,5 €

Tarif réduit pour les enfants de 8 à 15 ans, étudiants, chômeurs, famille de + 4 pers. et

Pass "Clé des Musées": 3,5€

Pass Résistance (mémorial et musée) de 6,50 € à 8,50 €

Gratuit pour les enfants de - 8 ans